



#FOCUS, P.9

Le jury départemental de fleurissement

P.4 SOCIAL / SANTÉ

Après plusieurs mois de travaux, la crèche "L'Ilot Câlin" a investi ses nouveaux locaux après les vacances d'été.

P.11 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Retour sur les rencontres thématique : photovoltaïque - centrales citoyennes d'énergie et rencontre avec la gendarmerie.

P.14 FOCUS ÉLECTIONS

Élections présidentielles et législatives, on fait le point ensemble sur les démarches administratives et les nouveautés.



L'ÉDITO / *Le mot du Maire*

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Les difficultés sanitaires depuis maintenant plus de deux années engendrent une complexité accrue pour organiser des événements publics, comme par exemple la cérémonie dite des « vœux du maire ». C'est donc avec plus de plaisir encore que nous vous adressons ce feuillet semestriel d'informations, dont l'intérêt nous paraît encore plus important.

Nous avons espéré cet été, à la vue d'une amélioration sanitaire, un retour progressif à une vie plus classique. Nous constatons au contraire une situation plus difficile et très contraignante. Nombreux d'entre nous doivent passer régulièrement par des tests, des mesures d'isolement social, s'adapter à des fermetures ponctuelles de classes pour les enfants, des organisations d'entreprises à remanier au fil des absences soudaines. Le quotidien est, selon les cas, moins facile à mettre en œuvre.

La période étant propice aux vœux, formons en un premier, de santé, pour toutes et tous. Ces

temps compliqués prendront fin, pour cela nos comportements doivent être responsables, vigilants, appropriés. De nouveau, je vous témoigne de la plus profonde compassion des élus et services municipaux à votre égard. Nous sommes à votre service, n'hésitez pas prendre contact avec nous en cas de besoins, quelque en soit la nature. Nous espérons que vous avez pu profiter de cette période de fin d'année pour passer d'agréables moments, en famille ou entre amis.

Quelques nouvelles informations sur ce qui se passe sur la commune : Le chantier de la route des Chênes est quasiment terminé, la livraison de l'enrobé définitif a été volontairement décalée et se fera probablement cette année.

La crèche s'est installée dans ses nouveaux locaux, la transformation de la maison dite « Moggi » étant terminée. A côté, la place de l'Europe se modernise avec l'installation de toilettes publiques, d'un bassin, d'une nouvelle aire de jeux. Nous espérons que vous pourrez profiter rapidement de cet espace.

L'équipe municipale et les membres du CCAS ont pu de nouveau, suite à l'annulation en 2020, rencontrer les aînés lors du traditionnel repas de fin d'année à la salle polyvalente. Ce moment a été très convivial et bienveillant.

2022 verra débuter, probablement au deuxième semestre, une première partie de la rénovation complète de la route du Biolay, incluant notamment la création de trottoirs, d'une bande cyclable. En parallèle, les élus étudieront une limitation du tonnage pour les véhicules empruntant cette voie.

De nombreux projets seront travaillés et mis en œuvre au cours des douze mois à venir, notamment avec la poursuite de la modernisation de notre éclairage

public, déjà performant, avec le remplacement de candélabres.

La mise en place de la vidéo-protection sera étudiée et potentiellement déployée sur notre territoire. L'étude de l'agrandissement de la cantine scolaire est en cours ainsi que l'intégration des anciens locaux de la crèche à l'école élémentaire.

Des temps d'échanges avec vous seront organisés dans l'année, en fonction de la situation sanitaire.

Au nom de l'ensemble des élus et des agents communaux, je vous adresse nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année : Santé, Sérénité, Famille, que 2022 soit pour vous et vos proches, riche de sens.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Bien à vous,
Nicolas JACQUIER, Maire

SOMMAIRE

- p.3 ■ **EN BREF**
- p.4 ■ **SOCIAL / SANTÉ**
- p.6 ■ **SCOLAIRE**
- p.9 ■ **FOCUS SUR**
- p.10 ■ **CULTURE**
- p.11 ■ **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- p.12 ■ **TRAVAUX / URBANISME**
- p.14 ■ **FOCUS ÉLECTIONS**
- p.15 ■ **EXPRESSION LIBRE**

ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Vendredi 1er octobre 2021 marquait le lancement de l'édition **Octobre Rose 2021**, un mois dédié à la lutte contre le cancer du sein. Chaque année à cette occasion, l'association Ruban Rose organise une campagne de prévention en informant, dialoguant et mobilisant.

Cette manifestation met en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie au quotidien afin de réunir des fonds pour aider les soignants et soutenir la recherche.

Tout au long du mois d'octobre, notre commune a soutenu cette action en illuminant la Mairie à la couleur du ruban rose. Le cancer du sein reste la première cause de décès par cancer pour les femmes. Mais s'il est dépisté à un stade précoce, il peut être guéri dans 9 cas sur 10.

N'attendez pas, faites-vous dépister !



LA BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL



Un immense merci aux nombreux petits (et grands) qui ont déposé, place de l'Europe, leurs lettres, leurs listes, leurs dessins et leurs papillotes dans **la boîte aux lettres du Père Noël !**

On espère très sincèrement qu'il aura pu répondre à tous les enfants qui avaient bien indiqué lisiblement (pour ses vieux yeux) leurs noms et adresses !

La tournée étant passée, nous espérons que vos attentes ont été comblées. On se donne rendez-vous dans un an !

D'ici là, soyez bien sages !



EN BREF

ÇA BOUGE DU CÔTÉ DE LA PLACE DE L'EUROPE !

MARCHÉ

Vos commerçants sont à nouveau installés place de l'Europe, rénovée, depuis le 21 novembre dernier, **chaque dimanche matin de 7h30 à 12h30.**

NOUVEAUTÉ : CHEZ FAB

Venez découvrir la cuisine traditionnelle de **Fabienne**, Drumettante, dont le **FOOD TRUCK** est installé sur la place de l'Europe le **jeudi à partir de 11h00**. Elle favorise l'utilisation des produits issus de producteurs locaux, de saison et vous propose chaque semaine 2 plats du jour (dont 1 végétarien) et 2 desserts.



NOUVEAUTÉ : CEC'Y BON

Chaque mercredi après-midi, l'épicerie ambulante **CEC'Y BON** vous attend avec ses produits locaux à partir de **14h30 à Sérarges**. Vous pouvez ensuite la retrouver vers **15h45 à Clarafond puis à Fresenex**. Son objectif ? Offrir un service de proximité tout en faisant découvrir des produits locaux au plus près des habitants !



LE PORTAGE DE REPAS

Le portage de repas s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans ou porteuses d'un handicap temporaire ou permanent.

Tout au long de l'année, des **repas à réchauffer sont livrés à votre domicile** du lundi au vendredi, en matinée et en présence de la personne. La mise en place du service peut se faire dans les 72h, jours ouvrés. Elle peut être interrompue à tout moment en respectant ce même délai de 72h.

Renseignements au 04 79 52 12 44
ou par mail : portage.repas@cias-grandlac.fr

LE REPAS DES AÎNÉS

Depuis de nombreuses années, il était de tradition pour la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de réunir une fois par an les aînés de la commune autour d'un repas.

L'année 2020 et son contexte particulier sont venus perturber cette habitude. 2021 est arrivé, et avant qu'elle se termine, c'est sous le signe des "retrouvailles", nom de l'apéritif servi, que **les aînés se sont retrouvés** le dimanche 21 novembre à la salle polyvalente.

Même si tous n'ont pas répondu à l'invitation lancée, la convivialité, le plaisir de se revoir, de passer un agréable moment ensemble auront été de mise.



COLIS DE NOËL

Une **quarantaine de colis** a été également distribuée chez nos aînés les plus âgés ou handicapés ne pouvant plus se déplacer. La distribution a été assurée par les élus et les membres du CCAS.

N'ont pas oublié ceux, maintenant une dizaine, qui, ne pouvant plus rester à leur domicile, résident dans divers EHPAD.

STAGE SENIORS

Mardi 23 novembre, pendant 3 heures, deux responsables de la **Prévention Routière** ont présenté à environ 25 séniors une remise à niveau en matière de conduite automobile.

Plusieurs sujets ont été abordés : Point sur les infractions et sanctions, comment adapter sa conduite, les principaux panneaux, bien emprunter un giratoire ... Tous les participants ont été très attentifs, n'hésitant pas à poser des questions lesquelles entraînant parfois des discussions.





RETOUR SUR LA FORMATION D'INITIATION À L'UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

Parce que le défibrillateur est un élément clé de la chaîne de survie en cas d'arrêt cardiaque, la commune organisait le 11 octobre sa première session de **formation à l'utilisation du Dispositif Automatisé Externe (DAE)**. Les participants ont pu découvrir ce dispositif et être sensibilisés à son utilisation à travers un exercice pratique.

Pour mémoire, notre commune est équipée de 4 dispositifs, accessibles par tous et respectivement installés :

- à la salle polyvalente,
- à la Mairie,
- au stade de football
- sur le bâtiment cantine du groupe scolaire.

Une seconde session pourra à nouveau être proposée et organisée en fonction du nombre de nouvelles inscriptions.

Un grand merci à l'ensemble des participants !

"L'ÎLOT CÂLIN", LA NOUVELLE CRÈCHE

Après plusieurs mois de travaux, dans la Maison Moggi rénovée et agrandie, la crèche "L'Ilot Câlin" a investi ses **nouveaux locaux** après les vacances d'été.

Dans un lieu plus grand, avec plus de clarté, plus fonctionnel, les enfants sont accueillis dans différents espaces suivant leur âge. La possibilité d'accueil a également été modifiée passant maintenant à 24 enfants.

Avec cela, le plaisir d'accueillir la nouvelle directrice, Floriane.



NOËL À LA CRÈCHE

Il était attendu !

Comme chaque année, même si notre crèche "L'Ilot Câlin" a changé d'adresse, le **Père Noël** a bien trouvé le chemin pour venir faire un coucou aux enfants !

L'émerveillement, comme un peu de crainte chez certains, étaient au rendez-vous devant ce bonhomme toujours aussi sympathique.

En avance, petits cadeaux remis à chacun avant le grand rendez-vous!



SCOLAIRE



OUVERTURE D'UNE CLASSE ET RECRUTEMENT D'UNE ATSEM

Ce n'est qu'après un comptage des élèves le jour de la rentrée scolaire en septembre 2021, que le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale a annoncé **l'ouverture d'une cinquième classe à l'école maternelle**. Une nouvelle enseignante a été nommée pour occuper le poste ainsi créé, accueillant des enfants en grande section.

Au côté des professeures des écoles déjà en place sur les quatre classes existantes, la municipalité avait, pour chacune, octroyé un poste d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

Malgré les charges financières déjà existantes, un nouveau poste d'ATSEM a été ouvert pour la nouvelle classe, à mi-temps, à la rentrée des vacances de la Toussaint. Bienvenue à Camille !

INSTALLATION DU CME

Les élections pour élire le nouveau Conseil Municipal des Enfants de la commune de DRUMETTAZ-CLARAFOND ont eu lieu le 25 juin 2021, à l'école élémentaire. La rentrée des classes passée, il convenait de réunir les nouveaux élus : 6 filles et 3 garçons, pour l'élection de leur représentant, leur Maire. Samedi 18 septembre 2021, ils ont donc été accueillis en mairie, par Nicolas JACQUIER, Maire, des adjoints, plusieurs conseillers municipaux, et l'enseignante les accompagnant dans cette démarche.

Un discours de bienvenue les a félicité de leur engagement, du travail accompli, leur précisant le rôle et les devoirs d'un élu. Puis, il convenait à Clarisse, Zoélie, Léonie, Thomas, Lucas, Elliot, Emmie, Ornella, Chiara de procéder au choix de



leur maire. Après deux tours de scrutin, **Ornella était proclamée maire du Conseil Municipal des Enfants pour une année**, en présence également de plusieurs parents.

PROJET AGRANDISSEMENT DE LA CANTINE

En parallèle de l'augmentation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles de la commune, le nombre de ceux fréquentant le restaurant scolaire croît aussi d'une façon importante au fil des jours. Force est de constater que les locaux sont maintenant trop exigus, puisque trois services sont nécessaires. La configuration actuelle a atteint ses limites. Depuis quelques mois, **un cabinet est en charge de la réflexion sur l'agrandissement avec un réaménagement de l'existant**. Les commissions travaux et scolaire se sont déjà

réunies pour une présentation. D'ici quelques semaines, le projet sera finalisé, toutes les démarches nécessaires pourront être engagées.

En parallèle, la crèche ayant libéré les locaux dans le bâtiment de l'école élémentaire, **des travaux seront également entrepris pour un réaménagement dans le cadre scolaire**.



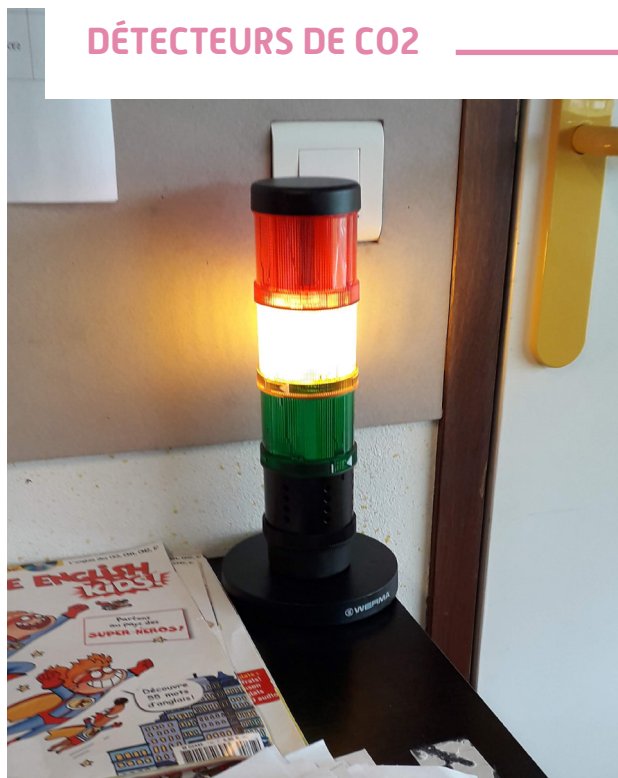
DIFFUSION DU LIVRE AUX CM1 ET CM2

Il n'est jamais trop tôt, ni trop tard....

Un petit livre a été remis aux élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire, offert par la Mairie, intitulé « **A la découverte de l'environnement** » pour comprendre le développement durable. Il est à découvrir seul, avec son enseignant, ses parents, etc.



DÉTECTEURS DE CO2



Le contexte sanitaire que nous subissons maintenant depuis plusieurs mois nous appelle à la vigilance tous les jours, et essentiellement au niveau de nos écoles.

Après l'installation de deux purificateurs d'air au restaurant scolaire, chaque classe en élémentaire comme en maternelle est équipée d'un détecteur de CO2.

Ce détecteur, simple d'utilisation, silencieux, indique par un changement de couleur la saturation ou non de l'air par du CO2 (vert, orange, rouge). Suivant l'indication, il suffit de ventiler en ouvrant les fenêtres afin de renouveler l'air rapidement. Le détecteur revient alors à la couleur verte.

DÉPART EN RETRAITE

Après de nombreuses années passées auprès des enfants au restaurant scolaire, l'heure a sonné pour **Anne-Marie** de faire valoir ses droits à la retraite et de pouvoir profiter d'un repos bien mérité.

Tout le personnel des écoles, du service administratif en Mairie, d'élus, et bien évidemment du Maire, étaient à ses côtés pour lui dire au revoir et lui souhaiter le meilleur pour la suite. Sans oublier, les petits cadeaux qui marquent le remerciement et la reconnaissance pour le travail accompli.

Bonne retraite et merci !



POÈME DE LA CLASSE D'ISABELLE PARISSÉ

L'avez-vous lu ? Écrit par les élèves d'Isabelle Parisse, classe de CE2 2020/2021, ce poème s'est vu décerner le prix spécial du Jury du concours de poésie de Montmélian, 37ème édition. Les enfants et leur enseignante ont reçu leur prix le samedi 13 novembre 2021. **Toutes nos félicitations !**

Je suis un enfant de 2021

Qui porte le masque très bien

Un enfant de demain qui veut protéger ses copains

Ce virus nous gâche notre année qui commençait si bien.

Je suis un enfant de 2021

Un virus malsain nous a privés d'école en 2020

Ce virus qui empêche de se voir de se toucher les mains

Le confinement je ne l'aime point !

Je suis un enfant de 2021

On dit que tout le monde est malsain,

On est libre que dans notre salle de bain

Quand on met du shampoing.

Je suis un enfant de 2021

Aujourd'hui, on se bat pour le vaccin

A cause du covid et du confinement on a parfois du chagrin

Mes papis mamies ne peuvent plus me garder à cause du corona malsain

Et je ne leur fais plus de câlins

Je suis un enfant de 2021

Je dois porter partout le masque de chirurgien

Sinon gare aux amendes, quel pépin !

Ce masque qui gratte à cause des étiquettes, c'est malin !

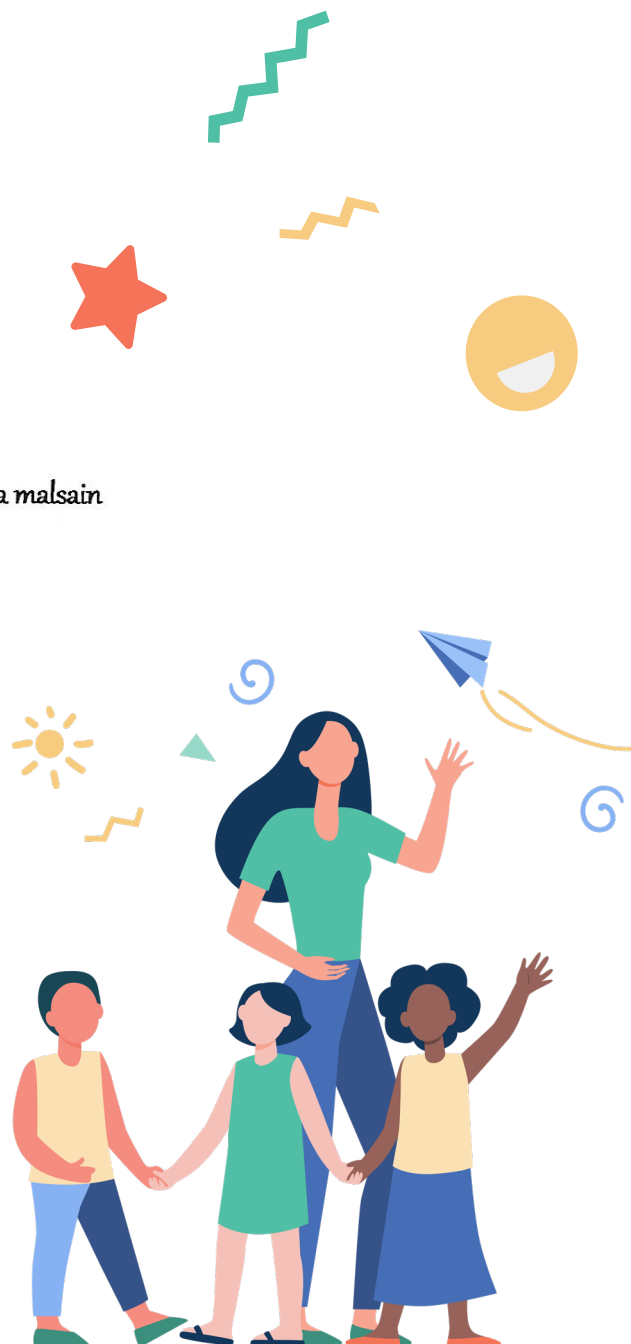
Je suis un enfant de 2021

Une épidémie qui nous prive du sourire de nos copains

Je joue mais plus loin d'eux, c'est moins bien !

2021 et je souhaite que l'année finisse bien !

Classe des CE2 école de Drumettaz-Clarafond





Le jury départemental de fleurissement

Lundi 6 septembre dernier, notre commune accueillait le **jury départemental de fleurissement** pour le concours plaine (en dessous de 800 mètres d'altitude) auquel concourait Drumettaz-Clarafond.

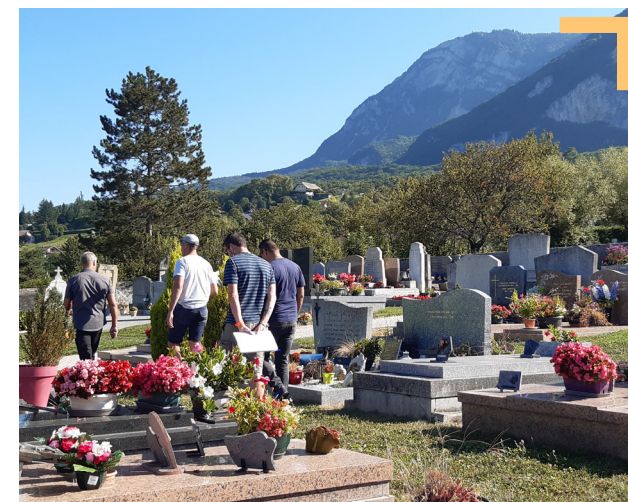
C'est en présence de Jean-Jacques Le Baron, paysagiste, conférencier et formateur aux techniques du paysage et du fleurissement, de Raphaël Rossi, responsable du service espaces verts de la Mairie de Courchevel et de Jonathan Vallet, directeur des services techniques de Saint Marcel Pomblière, de Audrey Texier, Adjointe à la Communication et à la Qualité du Service Public et de Sylvain Quay-Thevenon, adjoint au responsable des services techniques de Drumettaz-Clarafond, que s'est déroulée la visite de la commune.

Les trois professionnels qui composaient le jury ont ainsi pu apprécier le travail de qualité des **six agents des services techniques**, prodiguer leurs conseils et partager leurs savoir-faire.

Après 45 jours de visites pour découvrir les 87 communes participant au concours départemental des villes, villages et maisons fleuris, le jury départemental s'est réuni le jeudi 18 novembre pour délibérer.

Notre commune s'illustre de nouveau dans la catégorie « **Plaine** » (de 1500 à 3999 habitants) en se voyant décernée la **seconde place**.

Bravo à nos agents pour la qualité de leur travail et pour leur investissement !

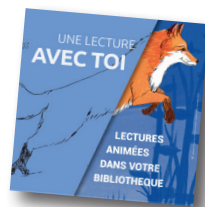


CULTURE



UNE LECTURE AVEC TOI

À l'occasion de l'opération "**Premières Pages**", les bibliothécaires proposaient samedi 18 septembre dernier une séance de lectures animées : un livre pop-up géant, une lecture en ombres chinoises, et une lecture en kamishibai... Un moment de partage apprécié par les participants !



UN ATELIER STOP MOTION POUR HALLOWEEN !

Mercredi 27 octobre, un **atelier stop motion** était proposé aux jeunes de 8 à 12 ans pour Halloween ! Inventer un scénario, monter le décor, mettre en place les personnages, réaliser la mise en scène, prendre les photos, faire le montage avec un logiciel adapté, etc. Pour voir les films réalisés, rendez-vous sur la chaîne Youtube de la bibliothèque : **@Bibliothèque L'Oiseau Lire**.

LES SECRETS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les 24 et 29 novembre 2021, plus de 130 aventuriers ont participé à l'escape game connecté "**Les Secrets de la Bibliothèque**", réalisé par Euterpe Labo et mis à la disposition par Savoie-biblio. Prêts à relever le défi, les participants ont entrepris de résoudre le mystère qui planait sur la bibliothèque, se sont lancés dans un voyage à travers le temps, à la recherche d'indices et d'objets. Bravo à toutes et tous et merci pour votre participation !



LES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE À L'HONNEUR !

En novembre dernier, Nicolas Jacquier, Maire, avait le plaisir de recevoir les bénévoles de la bibliothèque "L'Oiseau Lire" en Mairie.

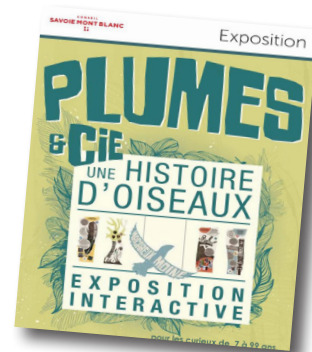
Cette réception fut l'occasion pour la Municipalité de les remercier pour leur dévouement au service des lecteurs et de la commune, tout particulièrement Madame Christiane Sublet et Madame Annie Dupinay qui ont chacune **œuvré au sein de la bibliothèque pendant près de 30 ans** : accueil des adhérents, participation aux accueils de classes et aux animations, autant d'actions qui rythment le quotidien de ces personnes généreuses et engagées.

Véronique Poncet, responsable de la bibliothèque, a profité de cet événement pour leur faire un bel éloge. **Nous les remercions pour leur disponibilité et leur investissement tout au long de ces années !**

PLUMES & CIE

A VOS AGENDAS !

La bibliothèque vous donne rendez-vous du lundi 17 janvier au samedi 16 février pour une **exposition interactive sur le monde des oiseaux**. Entrée libre.



Coordonnées :

100, chemin du Fiolage
73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND



04 79 63 69 04
bmdrumettaz@gmail.com



Horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 16h00 à 19h00
Mercredi : de 9h00 à 12h00
de 16h00 à 19h00
Samedi : de 9h00 à 12h00



DÉVELOPPEMENT DURABLE



De gauche à droite : Martin Keller, ASDER – Manon MOLLO, Grand Lac – Benoit Badin et Pierre Granger, Eau et Soleil du Lac – Guillaume Mister, Conseiller délégué au Développement durable et organisation de rencontres thématiques.

RENCONTRE THÉMATIQUE : SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE & CENTRALES CITOYENNES D'ÉNERGIE

La rencontre sur le photovoltaïque, en partenariat avec Grand Lac, a rassemblé une cinquantaine de personnes. Elle a permis d'expliquer **les différentes étapes d'un projet de panneaux photovoltaïques pour un particulier**. Manon MOLLO a expliqué l'utilisation du cadastre solaire pour faire une première étude sur sa maison (lien disponible sur le site de Grand Lac) et Martin KELLER de l'ASDER a expliqué plus en détail les points importants pour la réalisation d'un projet.

Ces présentations ont été complétées par l'association "Eau & Soleil du Lac", Benoit BADIN et Pierre GRANGER ont présenté l'activité naissante de l'association sur le bassin : réalisation de mini centrales photovoltaïques ou micros hydrauliques grâce à un financement participatif et bancaire.

Cette rencontre fut très interactive avec beaucoup de questions et d'échanges entre les participants et les intervenants.

RENCONTRE AVEC LA GENDARMERIE : PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

Le 16 décembre dernier, la commune organisait à la salle polyvalente, en lien avec la Gendarmerie, **une rencontre sur la prévention contre les cambriolages**. Un état des lieux du secteur ainsi que des conseils ont été prodigués aux habitants des communes de Drumettaz Clarafond, Méry et Mouxy, tels qu'installer un éclairage extérieur pour dissuader les cambrioleurs ou s'inscrire au dispositif « opération tranquillité vacances » en cas d'absence prolongée.

Le dispositif de « **participation citoyenne** » va aussi prochainement être relancé dans notre commune. Un appel aux volontaires est prévu dans les prochaines semaines via nos supports de communication. L'étude sur l'installation de caméras de vidéosurveillance va commencer courant 2022.

Un grand merci au Lieutenant David Chabord, à l'adjudant-chef Julien Philippe et à l'adjudant Charlotte Bret pour leurs nombreuses actions au quotidien au service de notre sécurité.



ECLAIRAGE PUBLIC

Le renouvellement de l'éclairage public continue avec le **remplacement de 50 points lumineux** sur différentes zones de la commune : centre de Drumettaz (15), route de la Boisière (12), Serarges (12), route de la Carnalaz (11). La rédaction d'une politique sur le développement durable est en cours et ce document devrait être validé sur le premier semestre 2022.

"L'expérience de chacun est le trésor de tous."

Gérard de Nerval (Ecrivain français)

OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE »



Franc succès pour l'opération « **Nettoyons la nature** » édition 2021 ! Équipés de gants, de sacs et de gilets jaunes, c'est sous un soleil radieux que petits et grands ont arpentés ce samedi 26 septembre les routes et chemins de notre commune à la chasse aux déchets.

Un immense **merci** à tous les participants ! Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine !



ROUTE DES CHÊNES

La **plantation d'une haie arborée** (chênes et petits arbustes) a été effectuée en remplacement des arbres abattus pour l'élargissement de la chaussée. L'entreprise Millet s'est chargée de l'ensemble des travaux réalisés chemin de la Boisière, route de la Peisse, route des Chênes ainsi que sur l'aire de jeux de la nouvelle crèche. Les arbustes devant la Maisson Moggi ont quant à eux été plantés par les agents communaux. Les entreprises Spie Blondet & HTB services sont également intervenues pour l'aménagement de la route.



PARKING CHEMIN DE LA BOISIÈRE

Trois places de parking ont été réalisées chemin de la Boisière, à la limite de Viviers-du-Lac afin de créer des places de stationnement sans gêner l'accès des riverains.



ROUTE DE LA PEISSE

Suite à l'effondrement d'une partie des berges du ruisseau, il a été nécessaire de renforcer ces dernières tout en pratiquant certains aménagements. Ainsi, une mise en place d'une structure biodégradable en fibre de coco et des plantations de pousses de saules ont été effectuées afin de **renforcer le maintien des berges**.

PLACE DE L'EUROPE

Mis en service depuis la fin du mois de novembre, des **WC publics** sont ouverts de 7h30 à 22h00, en adéquation avec le marché du dimanche matin et les utilisateurs du terrain de pétanque le soir.

Trois places de parking à vélo ont également été créées.

Une **aire de jeux**, quant à elle, a été mise en service en janvier, en remplacement de celle qui existait derrière la maison Moggi. Afin de respecter les normes et de protéger les petits usagers de cette structure, un sol souple et une clôture pour empêcher l'accès des chiens ont été installés.

Des arbustes et plantes vertes ont été plantés le long du parking devant la crèche afin de **créer des zones ombragées**, notamment l'été.



QUELLE AUTORISATION AVANT DE COMMENCER DES TRAVAUX ? ON FAIT LE POINT !

LEXIQUE

DP : Déclaration Préalable / PC : Permis de Construire



DP

Pose de **fenêtres de toit** ou **panneaux solaires** sans création de surface



Remplacement de la **toiture**

DP



DP ou PC

Transformation d'un garage en habitat :

DP quelle que soit la superficie

Changement de destination + travaux de modification de façade ou de la structure porteuse de bâtiment : PC



DP ou PC

Installation d'un **abri de jardin**

- entre 5m² et 20m² : DP
- > 20m² : PC



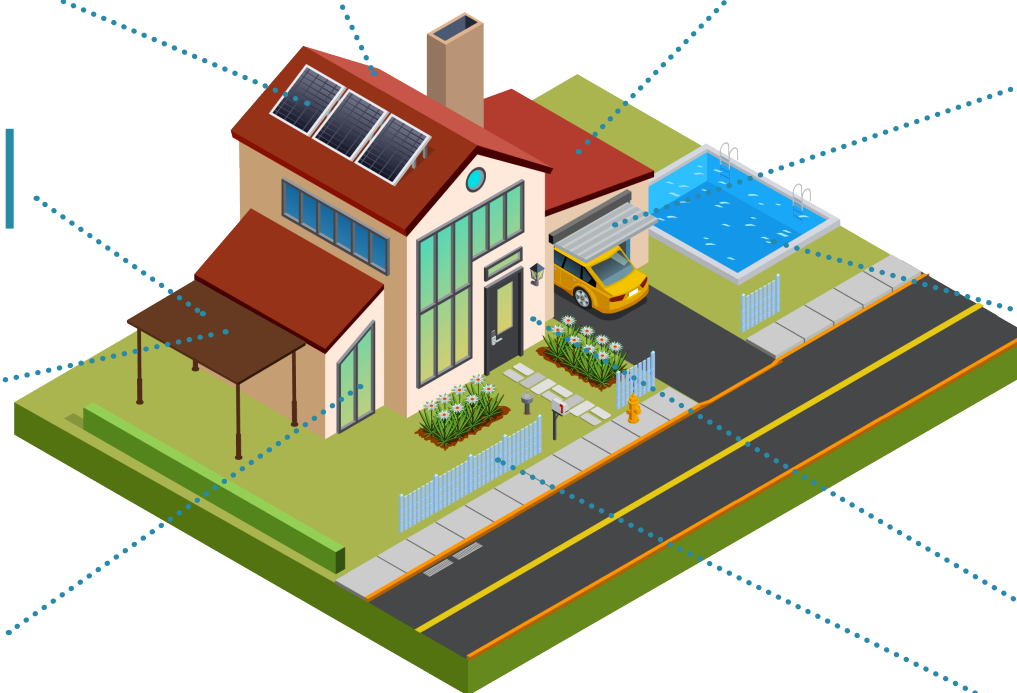
DP

Pergola ou **marquise**



DP

Création ou changement de menuiseries de fenêtres, portes, portes de garage ou porte-fenêtres.



DP ou PC

Extension du bâtiment (nouvelle pièce, garage, véranda, etc.)

Zone urbaine :

< 40m² : DP // > 40m² : PC

Zone non urbaine :

< 20m² : DP // > 20m² : PC



DP ou PC

Piscine

Bassin non couvert

>10m² et <100m² : DP

Bassin >100m² : PC

Piscine couverte

Hauteur > 1.80m : PC



DP

Ravalement de la façade

peinture, pose de bardage, etc.



DP

Clôture et/ou **portail** (si délibération de la commune)



VOS DÉMARCHES D'URBANISME, NOUVEAUTÉ !

A compter du 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique (SVE). Informations et démarches sur le site de Grand Lac : <https://grand-lac.fr/au-quotidien/amenagement-et-developpement-du-territoire/urbanisme>. Plus de renseignements sur www.drumettaz-clarafond.com ou à venir dans la prochaine lettre mensuelle.

FOCUS ÉLECTIONS



RAPPEL



DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

- **1^{er} tour** : le dimanche 10 avril 2022
- **2^{ème} tour** : le dimanche 24 avril 2022



DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

- **1^{er} tour** : le dimanche 12 Juin 2022
- **2^{ème} tour** : le dimanche 19 juin 2022



OU S'INSCRIRE ?

- En ligne sur Mon Service Public
- Par courrier en téléchargeant le formulaire sur Mon Service Public
- En vous présentant en personne à la Mairie de votre domicile.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Attention : pour participer au scrutin des élections présidentielles, votre demande d'inscription doit impérativement être déposée complète **au plus tard le vendredi 4 mars 2022**. Les jeunes de 18 ans qui ont fait le recensement militaire en France et les personnes qui viennent d'obtenir la nationalité française sont automatiquement inscrits sur les listes électorales.

NOUVEAUTÉ : VOTE PAR PROCURATION

Pour les futures élections, la règle de droit commun suivante s'applique : un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France.

Mais, à compter du 1er janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B :

- un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
- le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.



OSONS DRUMETTAZ-CLARFOND —

Chères Drumettantes,
Chers Drumettants,

Tout d'abord, pour cette nouvelle année, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux de bonheur, santé et réussite. Nous espérons que nous pourrions enfin sortir de la pandémie de la COVID. Nous espérons sincèrement que 2022 vous permettra de retrouver une vie sereine, sans crainte, ni anxiété, ni contraintes.

L'année 2021 a été notre 1ère année complète au service de notre municipalité. Malgré des conditions dégradées dues à la crise sanitaire, les commissions et les conseils municipaux ont pu se tenir de manière presque normale. Nous avons ainsi pu travailler et apporter notre pierre à l'édifice en faisant part de nos avis et apporter nos contributions. Nous avons souhaité contribuer à l'évolution des méthodes de réflexion et de travail avec l'équipe majoritaire. Le pragmatisme, le sens de l'intérêt général, du développement durable de notre commune et de l'amélioration de la vie des habitants ont été notre leitmotiv. Nous avons soutenu tous les projets et décisions entrant dans ce cadre.

En février, en même temps que le vote du budget de la commune, nous avons demandé un débat sur la politique générale de la commune. Ce débat a permis d'échanger sur les grands projets de la commune, les moyens, l'organisation et les ressources allouées.

Nous avons soutenu la stabilité de la fiscalité communale. En effet, en période de crise sanitaire, il nous paraît inopportun d'augmenter les impôts dont nous avons la maîtrise, et la pression fiscale sur les habitants.

Nous avons alerté sur le calendrier et le manque de lissage des travaux : la plupart des investissements vont se réaliser sur seulement 2 années (2022 et 2023).

Nous avons souhaité de la clarté et de la visibilité dans les choix du conseil municipal en préconisant de travailler ensemble sur des stratégies claires et partagées. En effet, il est important que les citoyens puissent comprendre le sens des politiques, la logique et les choix de la municipalité. Dans ce cadre, un travail a été mis en œuvre dans les commissions pour bâtir une stratégie en matière d'agriculture. Une autre stratégie en matière de développement durable est aussi lancée.

Au sujet de la cantine scolaire qui faisait partie de nos priorités du mandat, nous sommes très heureux que la position de la Mairie ait évolué. Nous avons voté ensemble la rénovation complète de cet espace scolaire pour accueillir les enfants de manière optimale et mettre fin au cadencement de 3 services.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous au sujet des nouveaux investissements



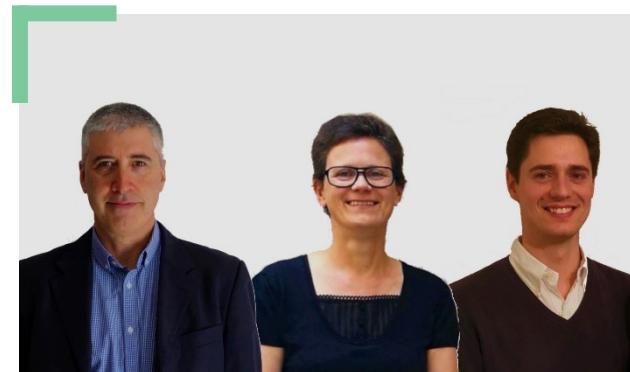
EXPRESSION LIBRE

programmés, et nous continuerons notamment de soutenir la rénovation du terrain de foot, à la fois utilisé par les écoles et le club.

Soyez assurés de notre écoute et de notre vigilance bienveillante. Nous sommes convaincus que les plus belles idées pour notre commune sont celles qui y naissent et se partagent.

**Philippe ESTIEU,
Laurence VILLAINNE,
et Rudolph DI GIORGIO.**

**osons.drumettazclarafond@gmail.com
06 51 40 06 30**



Prochaine collecte de don du sang :

Mercredi 23 février
Mercredi 20 avril
Mercredi 29 juin

de 16h00 à 19h30
à la salle Polyvalente de
Drumettaz-Clarafond

SAUVEZ DES VIES !



ÉTAT CIVIL

Population totale au 1/01/2022 (source INSEE)
3001

Chiffres du 1er juillet au 31 décembre 2021



23 Naissances



10 Mariages

6 PACS



8 Décès

URGENCE

QUI APPELER ?



112

Numéro d'urgence, valide dans l'ensemble de l'U.E
Ex : urgences médicales, infraction, péril, etc.

18

Pompiers
Ex : Situation de péril ou d'accident, incendie

15

Service d'Aide Médicale Urgente – SAMU
Urgence médicale, vitale..

17

Police Secours / Gendarmerie Nationale
Ex : Signaler une infraction

**04.79.61.15.00 Gendarmerie Nationale,
Brigade d'Aix-les-Bains**
Ex : Signaler une infraction

114

**Numéro d'appel d'urgence pour les personnes
muettes ou mal entendant. (Accessible
application ou SMS)** Ex : Urgence médicale, vitale..

115

SAMU SOCIAL
Secours aux sans abris

3919

« Violence femme infos »
Ex : pour les femmes victime de violence

19

« Enfance en danger »
Ex : face à un enfant en danger

3020

Ligne « Harcèlement à l'école »
Ex : Situation de harcèlement en milieu
scolaire

**04.72.11.69.11 / Centre antipoison et de
toxicovigilance régional – site de Lyon**
Ex : vous avez ingéré, respiré une substance
dangereuse..



LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE



Coordonnées :

102, route du Chef-Lieu
73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND



04 79 63 64 00
04 79 63 64 01
mdrumettaz.accueil@orange.fr



Horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 8h45 à 11h45 et de 14h00 à 18h00
Mardi, jeudi et vendredi : de 14h00 à 17h30
Mercredi : de 8h45 à 11h45



Illiwap : Mairie de Drumettaz-Clarafond



Facebook : @MairiedeDrumettazClarafond



Site : www.drumettaz-clarafond.com

Directeur de publication : Nicolas JACQUIER
Coordination et réalisation : Audrey Texier, Léa Dantan
Credits photos : Mairie de Drumettaz-Clarafond,
Antidots, Freepiks, Pexels
Impression : DUCRET / **Nombres d'exemplaires** : 1500